
OFFRE D'EMPLOI

COORDINATION AU DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION POSTSECONDAIRE ET CONTINUE

La **Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador** ([FFTNL](#)) est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir le poste de Coordination pour un service centralisé sur la formation postsecondaire et continue.

La personne a la responsabilité de la gestion des dossiers qui lui sont confiés. Les travaux requièrent polyvalence, sens des initiatives, disponibilité et aisance relationnelle, capacité à analyser, structurer sa pensée, synthétiser, et rédiger.

FONCTIONS PRINCIPALES :

Sous la supervision de la direction générale de la Fédération, la personne aura principalement pour tâches de :

Établissement d'un nouveau service centralisé :

- Mettre en œuvre le Plan d'affaires
- Développer une stratégie de communication et de marketing
- Mettre sur pied une stratégie de recrutement de la clientèle étudiante
- Créer un guichet unique, par le biais d'un site web, avec un calendrier de tous les cours offerts en français
- Assurer un accès central de service à la clientèle par l'établissement d'un Centre ou Service virtuel
- Développer un environnement technologique pour la prestation des cours et la gestion des apprentissages
- Gérer les inscriptions et le service de gestion des paiements
- Assurer la légitimité juridique de tous les aspects du Service : statut légal, gestion des finances, contrats, ententes de services, partenariats et assurances
- Évaluation du Service axée sur les résultats directs visés, les indicateurs de rendement quantitatifs et qualitatifs, y inclus la méthodologie de mesure du rendement

Structuration des partenariats et financement :

- Mettre sur pied la table de concertation ou le comité exécutif
- Travailler en coopération avec ses partenaires locaux, et non en compétition
- Signer des ententes de partenariats claires avec chacune des organisations avec lesquelles le Service s'associera pour offrir sa formation
- Identifier de nouveaux partenaires financiers et soumettre des demandes de fonds pour assurer la pérennité du service
- Développer des partenariats nationaux avec les collèges francophones des autres provinces et territoires et les cégeps du Québec
- Développer des ententes de services avec les institutions postsecondaires anglophones

Organisation et prestation des cours :

- Planifier la mise en place d'un projet pilote
- Mettre en place une programmation annuelle
- Structurer une carte de cours locale de haute qualité
- Engager les formateurs
- Réserver les locaux
- Gérer l'utilisation des espaces virtuels
- Faire la promotion des cours crédités et non crédités

PROFIL DE QUALIFICATIONS, COMPÉTENCES ET EXIGENCES DU POSTE

- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à travailler de façon autonome et en équipe ;
- Diplôme ou attestation postsecondaire en gestion de projets, administration des affaires, en développement économique communautaire ou tout autre domaine jugé équivalent ;
- Expérience de travail dans des organismes communautaires est souhaitable ;
- Expérience de la gestion de projets est souhaitable ;
- Toute autre combinaison d'expérience de travail jugée pertinente au poste sera prise en considération ;
- La langue de travail est le français. La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle, et une bonne connaissance de l'anglais écrit et oral est requise ;
- Maîtrise des logiciels de bureau de la suite MS Office ;
- Connaître les enjeux de la francophonie terre-neuvienne-et-labradorienne serait un atout ;
- Disponibilité pour travailler les soirs et les fins de semaine à l'occasion ;

Seront considérés comme des atouts :

- Capacité à planifier la création et la mise en place d'un Service de formation et d'éducation des adultes, à gérer et évaluer de façon stratégique afin de positionner et d'assurer la pérennité du Service à long terme;

- Capacité de coordonner le développement de demandes de financement auprès du gouvernement provincial et d'autres sources de revenus pour consolider les revenus à long terme;
- Capacité de faire preuve de vision et de créativité en mettant à profit sa bonne connaissance de la réalité du milieu francophone minoritaire;
- Capacité de mettre en œuvre un plan d'affaires pour le développement d'un Service d'éducation postsecondaire pour des cours crédités et non crédités, en présentiel et en virtuel, axé sur une programmation locale;
- Capacité de coordonner le développement de protocoles d'entente avec les partenaires locaux;
- Capacité d'effectuer une saine gestion financière;
- Capacité de coordonner la promotion du Service, les communications avec le local et le recrutement d'étudiants;
- Capacité de coordonner une Table de concertation ou un comité exécutif rassemblant les partenaires clés de la communauté de langue française locale;
- Capacité de diversifier l'éventail des partenariats dans les domaines de l'économie, la santé, la petite enfance, l'éducation, la technologie, le tourisme;
- Capacité de transiger avec le secteur collégial francophone des autres provinces et le secteur anglophone;

RÉMUNÉRATION, DURÉE DU CONTRAT ET LIEU DE TRAVAIL

- Salaire entre 50 000\$ et 58 000\$ annuel selon les compétences et l'expérience ;
- Emploi à temps plein avec contrat jusqu'en mars 2024, renouvelable selon la disponibilité des fonds (37,5 hres/semaine –négociable en fonction de l'expérience et/ou de l'expertise) ;
- Le siège social est situé au 65 chemin Ridge à Saint-Jean de Terre-Neuve.

DATE DE DÉBUT DE L'EMPLOI : DÈS QUE POSSIBLE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur résumé accompagné d'une lettre de motivation par courriel à emploi@fftnl.ca ou aux coordonnées suivantes (avec la mention « **CONFIDENTIEL** ») :

- **Madame Roxanne Leduc, directrice générale adjointe**
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents – suite 233
65, chemin Ridge
Saint-Jean (TNL) A1B 4P5
www.francotnl.ca/emploi

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme sans but lucratif créé en 1973 qui travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.